

Il se consacrait à son Très-Saint Cœur, et déposait ses actes sur son autel, pour qu'elle daignât les prendre sous sa spéciale protection, afin qu'ils fussent religieusement observés.

Ces protestations solennelles et ces actions sacrées remplissaient le Vénérable Sanctuaire de la Métropole d'émotions indicibles.

Tout semblait se rajeunir. L'illumination de l'Autel était plus brillante ;—le son de l'orgue plus harmonieux ;—le chant plus onctueux ; l'accent des voix plus enthousiaste.

On sentait on ne sait quoi de saisissant, d'entraînant. Les esprits étaient divinement éclairés ; les cœurs puissamment échauffés, les langues visiblement déliées. Ah ! C'était pour chanter avec un transport inaccoutumé, avec la jeune Vierge d'Israël :—“ Beatam me dicent omnes generationes.”

Nous nous laissons aller ici à une digression un peu longue, peut-être. C'est que Nous ne pouvons Nous dispenser de vous raconter les joies de ce précieux moment, auxquelles vous avez un droit bien acquis. C'est aussi pour détramper en quelque sorte, dans cette huile sacrée, les Décrets naturellement secs et arides, que Nous venons de parcourir.

C'est enfin, pour que vous ayez à rapporter à vos pieux Paroissiens, un grand exemple, pour les ranimer d'un nouveau zèle pour la dévotion à Marie. Rien n'est, en effet, plus encourageant. Plus que jamais nous allons donc tous travailler à faire connaître, louer et bénir le nom de Marie, qui fait toute notre confiance.

En conséquence, plus que jamais, par nos soins, ses confréries seront florissantes ; ses autels bien ornés ; ses fêtes saintement solennisées ; son rosaire dévotement récité, et surtout ses pieux enfants pénétrés d'horreur pour le péché, et d'amour pour la vertu. Telle est notre résolution à tous, pour l'accomplissement amoureux de ce Décret aussi réjouissant qu'encourageant.